

S'inscrire

Vous avez décidé de vous inscrire au recrutement de secrétaire administratif en interministériel et vous remplissez les conditions (pour en savoir plus, vous pouvez consulter la rubrique s'informer et se préparer). Voici quelques éléments pratiques pour vous aider à vous inscrire.

Quand s'inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes, en général, de début février à début mars.

Les dates d'inscriptions seront mises à jour dès officialisation, dans [notre agenda \(http://prod.siec.education.fr/mes-outils/agenda-133.html\)](http://prod.siec.education.fr/mes-outils/agenda-133.html). N'hésitez pas à le consulter !

Consultez l'arrêté d'ouverture du concours pour la session en cours dans [notre docuthèque](#).

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre [site d'inscription \(http://ocean.siec.education.fr/inscrinetCNC/menu-ATOS.html\)](http://ocean.siec.education.fr/inscrinetCNC/menu-ATOS.html).

Il est important de :

- ▶ Créer un compte avant de vous inscrire si vous le faites pour la première fois
- ▶ Conserver ses identifiants de connexion
- ▶ S'inscrire sur **l'académie de Paris**

MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

Vous voulez vous inscrire à un concours ? *

Dates d'inscription : 13 octobre à 12 h au 12 novembre 2020 à 17 h

* liste détaillée des concours sur notre site Internet : siec.education.fr

Comment s'inscrire ?

ÉTAPE 1 : Création d'un compte sur Cyclades

Identifiant :
= adresse email

Mot de passe :
8 caractères minimum dont
1 majuscule, 1 minuscule
+ 1 caractère spécial

NOTEZ VOTRE MOT DE PASSE et conservez-le !

Merci d'indiquer une adresse email que vous consultez régulièrement et qui sera accessible jusqu'au résultat du concours.

ÉTAPE 2 : Activation du compte

EMAIL d'activation

ÉTAPE 3 : Inscription au concours

MON COMPTE

Vous pouvez vous inscrire à plusieurs concours avec le même compte Cyclades.

Choisissez votre concours sur ocean.siec.education.fr

Après l'inscription, votre compte CYCLADES vous permet de :



Confirmer son inscription

Après votre inscription via Cyclades, vous recevez un mail de confirmation d'inscription. Vous devez vous connecter à votre espace afin d'obtenir votre demande de pièces justificatives ("Mes documents") qui mentionne la date butoir de retour des pièces. Les documents figurant sur votre demande de pièces justificatives sont téléchargeables à partir de votre espace Cyclades dans « Les formulaires ».

Vous pouvez modifier votre inscription jusqu'à la clôture des inscriptions. Au-delà, aucune modification ne pourra être prise en compte.

Un peu de patience par la suite : votre convocation sera déposée dans votre espace Cyclades environ 10 jours avant le début de la première épreuve. Les dates des épreuves sont indiquées dans [notre agenda \(http://prod.siec.education.fr/mes-outils/agenda-133.html\)](http://prod.siec.education.fr/mes-outils/agenda-133.html) dès qu'elles sont officielles.